****

**Ministère de l’enseignement**

**Supérieur et de**

**la Recherche Scientifique**

REPUBLIQUE DE COTE D’IVOIRE

**Université Alassane Ouattara**

**Union-Discipline-Travail**

**Année Universitaire** : 2012-2013

**UFR : Communication-Milieu et société**

**Département : Histoire**

**Niveau :** **Licence 1**

**EXPOSE**

**THEME :**

LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE

PRESENTE PAR :

KONAN Angevin Kouamé

KOFFI Kouadio Anderson

KOFFI Kouakou Emile

KOFFI Kouakou Sébastien

Groupe 9

PROFESSEUR ENCADREUR

Dr M’BRAH

**I- LES GRANDS GROUPES ETHNIQUES DE LA COTE D’IVOIRE……………….. 2**

1- **Les Voltaïque** ………………………………………………………………………..2 2- **Les Krou…………………………………………………………………………** ….3

**3-Les Mandé…………………………………………………………………………………..3**

**4- Les Akan………………………………………………………………………….. .3**

**II / DES SYSTEMES POLITIQUES ORGANISES……………………………………4**

1- **Un système politique Krou………………………………………………………..4**

2- **La démocratie villageoise Voltaïque** ………………………………………………….4

**3-Un système politique complexe chez les Mandé** ……………………......................5

**4**-**Un pouvoir absolu de rois Akan………………………………………………..6-7**

**CONCLUSION…**…………………………………………………………………………………………………………………**8**

INTRODUCTION………………………………………………………………………………………………......**2**

SOMMAIRE

**Pages**

Introduction

Suite aux grandes vagues migratoires en direction de la Côte d’Ivoire actuelle entre le XIVe et le XVIIIe siècle, le territoire fut peuplé de populations d’origines diverses, qui au cours des migrations connaissent de brassages avec des peuples très anciens trouvés sur place. En effet, à la fin du XVIIIe, les principaux groupes linguistiques et culturels qui composaient la population étaient déjà établis dans les différentes régions. Ces peuples, dès leur installation font preuve d’une réelle organisation politique à l’effet de mieux gérer la communauté. Ils vont donc s’organiser autour d’autorités choisies en fonction des différents modes de désignation en vigueur selon les peuples. Il est donc important de s’interroger sur la vie politique de ces peuples dans la Côte d’Ivoire précoloniale. En claire, comment étaient organisés ces peuples politiquement dans la Côte d’Ivoire précoloniale ? Pour répondre à cette question qui guidera notre étude, il nous paraît nécessaire d’identifier les grands groupes ethniques de la Côte d’Ivoire afin de mieux mettre en évidence Vous auriez pu les identifier dans l’introduction mais pas en faire toute une partie leur système politique respectif qui les caractérisaient

**I / LES GRANDS GROUPES ETHNIQUES DE LA COTE D’IVOIRE**

Plusieurs groupes de populations ont immigré en Côte d’Ivoire. Nous distinguons quatre grands groupes majeurs que sont les Voltaïque, les Krou, les Mandé et les Akan.

**1°) Les Voltaïque**

Le groupe Voltaïque ou Gur qui se compose des Senoufo, des Koulango, des Lobi et des Birifor se subdivise en deux sous- groupes : les Voltaïque anciens et les Voltaïque récents. Les Voltaïque anciens représentés par les Senoufo et les Koulango, ont immigré en Côte d’Ivoire entre le XIVe et le XVIIe siècle. Quant aux Voltaïque récents, que sont les Lobi et les Birifor ils ont immigré vers le XVIIIe siècle. Les Voltaïque occupent l’espace compris entre la rivière Baoulé et le fleuve Volta-noire. L’occupation de cet espace s’est faite pendant plus de deux millénaires. Les premiers à occuper cet espace sont les Sénoufo et les derniers à s’y établir sont les Lobi.

**2**

**2°) Les Krou**

Le Nord-ouest de la Côte d’Ivoire apparaît comme le foyer originel des Krou. Leur migration s’est faite étape après étape. Ainsi, le courant Nord-Est est descendu du Nord vers le sud sous la poussée des Mandé du Nord entre les XVIe et XVIIe siècles. Le courant Sud-Est les Bété, les Dida, les Bakwé et les Godié abandonnent le bassin du Cavally pour leur territoire actuel. Enfin, le courant Sud-Est-Nord remonte vers le Nord puis se disperse un peu partout dans les régions Ouest, Centre-Ouest, et Sud-Ouest.

**3°) Les Mandé**

Les Mandé se subdivisent en deux sous groupes : les Mandé Sud représentés par les Dan ou Yacouba, les Gban, les Kouéni, les Wouan e les Mona etc… Et les Mandé Nord qui sont aussi appelé Malinké. Ils seraient originaires de la région du Tchad qu’ils auraient quitté, au début du deuxième millénaire. Ils s’installent ensuite dans le Haut-Sénégal-Niger, futur berceau du Mandé.

En Côte d’Ivoire les premières migrations sont le fait des Mandé. Ces migrations sont le résultat avant le XIe siècle de divers mouvements dans la zone du Sahel. Ces mouvements se stabilisent dans le Nord et Nord-Ouest de la Côte d’Ivoire qu’entre la fin du XVIe et début des XVIIIe siècles.

**4°) Les Akan**

Le nom Akan désigne un ensemble humain caractérisé par une langue commune, le N’ZANDRE (TWI) et un espace d’origine commune entre les rivière Pra et Ofin (Actuel Ghana) et des particularités socioculturelles identiques. La migration Akan concerne le déplacement de plusieurs groupes de l’Est vers l’Ouest entre les XVIIe et XVIIIe siècles. Le groupe Akan se divise aussi en deux sous groupes : les vieux Akan et les Akan. On les trouve à l’Est, au centre, et au Sud-Est de la Côte d’Ivoire actuelle.

**3**

Ceci n’est pas votre travail qui commence véritablement juste en dessus1992!

**II / DES SYSTEMES POLITIQUES ORGANISES**

La Côte d’Ivoire précoloniale connaît deux systèmes politiques différents : la monarchie et la démocratie villageoise. Au niveau de la monarchie, certaines sont absolues comme celles des Akan en général. La démocratie, quant à elle revêt plusieurs formes et diffère des Krou aux Mandé en passant par les Voltaïque.

**1°) Un système politique Krou**

Le pays Krou est régi par un système politique axé sur la démocratie villageoise. Le pouvoir de fait remplace le pouvoir institutionnel et centralisé là où celui-ci fait défaut. Le pouvoir politique en pays Krou dépasse à peine le cadre du village. En effet, le pouvoir est patrilinéaire et la désignation par les villageois du chef obéit à un ensemble de critères internes répondant aux exigences circonstancielles qui peuvent se présenter. Ces exigences se traduisent en termes de guerre, d’alliance ou de bon voisinage. Soyez précis en identifiant tous les critères

Chez les Bété par exemple, le chef doit avoir de la personnalité afin de forcer le respect et l’admiration. C’est l’homme avisé, franc et sincère qui s’attire le respect de tout le monde. La richesse fait partir des critères de désignation du chef. Il doit être généreux et porter assistance dans divers domaines à ses administrés. Pour se faire, il lui faut des moyens pour manifester sa générosité et son prestige social. Le Bété exalte l’héroïsme et une forte dose d’intelligence associée au courage et à la subtilité consacre le chef dans ses fonctions. Le savoir magico-religieux joue également un rôle dans la nature du pouvoir en pays Bété. Le chef règle les litiges et est le chef guerrier.

**2°) La démocratie villageoise Voltaïque**

Jusqu’au XVIIIe siècle, le village a constitué l’unité politique la plus étendue en pays Voltaïque. A partir de cette période est apparue une forme d’organisation politique plus large.

**4**

Il s’agit de la chefferie de type mandingue que les français ont érigé en canton.

Cette nouvelle politique a du mal à s’imposer au village. Les Mandé sont-ils du groupe voltaïque? Chez les Voltaïque, l’organisation politique est scindée en deux catégories : une politique villageoise et une autre supravillageoise appelée Tara.

-L’organisation villageoise se limite au cadre du village. Dans ce système de politique villageoise, les classes d’âges et les différentes couches sociales sont au cœur de la vie politique. En effet, il est composé de quatre grandes classes qui sont : les *pibélé* (les enfants de 0 à 15 ans). Ils sont réservés au labour et à la surveillance des champs, les *tiarbélé* (*les* adolescents de 15 à 30 ans) et les *pobélé* (Adultes de 30 à 45 ans) s’occupent des grands travaux, et les *lébélé* (les vieux à partir de 45 ans). Quelle est la place de ces classes d’âge dans la gestion du pouvoir ?

L’institution des classes d’âges n’est pas l’unique moyen par lequel survit le village. Pour éviter les situations imprévues qui risquent de rompre l’équilibre intemporel recherché, une sorte de gouvernement est constitué et imposé à l’ensemble des habitants du village.

La première autorité du village est le chef de terre, le *tarafolo*, qu’en est-il du chef de village ?celui qui est le premier à occuper la zone alors inhabitée ou qui a succédé au premier occupant, en ligne utérine. Son rôle est essentiellement religieux.

-Le système supravillageois fait référence au canton. Les villages en pays Voltaïque ont une autorité suprême en la personne du *fanfolo* qui est la première autorité, le chef du Tara. Il est choisit en raison de son pouvoir militaire et magico-religieux. Il est responsable de la défense du canton ; il lève les soldats dans les villages et mène toute la stratégie de la guerre. Sa succession n’est utérine. Les migrations Sénoufo et les fondations des chefferies en sont de remarquables exemples.   *Cette organisation politique est-elle pareille pour les Lobi et autres ?*

**3°) Un système politique complexe chez les Mandé**

-Les Mandé-Sud appartiennent, du point de vue de l’organisation politique, à l’ensemble des sociétés qualifiées de « sociétés sans Etat », ou de « démocratie villageoise ».Toute approche politique des Mandé-Sud prend en compte la structure sociale qui sert de cadre institutionnel à l’exerce de l’activité politique. Ici, la cellule de base où se recrute le personnel politique du village est appelée le «quartier-lignage ». L’autorité, c’est-à-dire le chef, est choisi par son lignage. Le pouvoir se transmet par ordre de primogéniture mâle entre frères. L’aîné du quartier-lignage (chef) est assisté dans ses tâches par un conseil qui se réunit en période de crise. Il a charge de résoudre les problèmes fonciers et ceux relatifs à l’héritage. Le chef détient son pouvoir du culte voué aux ancêtres. Et cela le confirme dans sa fonction politique aussi bien que religieuse. L’exercice de son pouvoir ne dépasse guère le cadre du village.

**5**

-Les Mandé-Nord, contrairement à leurs frères du Sud sont organisé en royauté. L’autorité est exercée par les patriarches. Ce régime monarchique ou gouverne le *faama* (roi) repose sur trois pouvoirs : les pouvoirs politique, militaires, judiciaire. Cette royauté de type dioula a des fondements animistes.

A Kong par exemple, le pouvoir est matérialisé par le *dyondyon* ou drapeau, symbole et objet sacré. Le roi est un guerrier choisi parmi les descendants du fondateur Sékou Ouattara. Pour gouverner, le *mansa* s’appuie sur trois conseils.

Le premier est appelé *dougoutigui.* Il est composé des représentants des quartiers et ouvert aux hommes de plus de 50 ans. Le second *dyemaa* ou conseil des anciens, placé sous l’autorité effective du roi et regroupant tous les gouverneurs militaires, les princes de sang et les délégués de toutes les couches socioprofessionnelles. Enfin, le troisième, le conseil du roi qui regroupe les frères et les fils du roi, le conseiller du roi, et le grand juge (*arkadi*). Dans le fonctionnement du royaume, il est divisé en provinces confiées au fils de roi. Il est marqué par une frontière bien délimitée. Les chefs de provinces sont choisis au sein des familles les plus influentes et chargé d’’exécuter les ordres du roi auprès des populations.

**4°)** **Un pouvoir absolu de rois Akan**

Les Akan sont caractérisés par un pouvoir centralisé de type monarchique ou la personne du roi est hautement sacrée. La monarchie Akan est fondée sur l’acceptation de la supériorité d’un clan royal détenteur d’un pouvoir héréditaire et quasi-absolu.

**6**

Les royaumes Akan c’est-à-dire Agni, N’zema, Baoulé et Abron, se subdivisent en provinces et en villages. Les provinces sont dirigées par des chefs de provinces qui coiffent les chefs de village. Le pouvoir ou le droit de commandement chez les Akan est détenu par le roi. Il est légitimé par la force vitale (*tunmin)*  qui assure la supériorité d’un être humain. En effet, le pouvoir est symbolisé dans la monarchie Akan par le siège royal (le *bia*) et la succession du roi se fait par héritage matrilinéaire. Dans ce mode de succession, la reine-mère qu’on appelle en pays Akan *blahima* joue un rôle prépondérant. Il lui appartient en cas de décès du roi, d’assumer l’intérim et par la suite procéder à une vérification des droits au commandement des souverains possibles. Il revient à la reine-mère de déterminer quel candidat est le premier dans l’ordre des successeurs éventuels.

Par ailleurs, le roi s’appuie sur les chefs de provinces qui exercent une autorité politique sur tous les hommes de leur juridiction. Ils sont les intermédiaires entre le roi et les chefs de guerre. Le pouvoir militaire est exercé par les chefs de guerre. Ils dirigent et mènent les opérations une fois que le roi décide de faire la guerre. Cependant, en temps de paix, le pouvoir militaire est dissocié du pouvoir politique à l’effet de bien marquer la différence entre l’armée et le pouvoir politique légitime.

Le pouvoir administratif, lui, est exercé par les chefs de guerre et les chefs de province de manière équitable. Ils sont l’un et l’autre directement rattachés au roi. Ceux-ci constituent les principaux agents d’exécution chargés de faire appliquer les décisions royales, de maintenir l’ordre et la sécurité sur le territoire et de protéger les hommes qui dépendent d’eux.

\ la première fois, l'homme se sépare, dans un certain sens, définitivement du règne animal, passe d

**7**

**CONCLUSION**

Au terme de notre étude, que retenir ? Retenons que la Côte d’Ivoire précoloniale était organisée en chefferie traditionnelle. Cette chefferie s’exerçait de différentes manières suivant les peuples eux-mêmes regroupés au sein de grands groupes ethniques que sont les Krou, les Voltaïque, les Mandé et les Akan. Dans certains cas, l’on parle de monarchie comme chez les Akan et les Mandé-Nord, tandis que chez les Krou, Voltaïque et les Mandé-Sud, nous assistions à une organisation politique fondée sur la démocratie villageoise. Aujourd’hui, même si ce mode de gestion est un peu supplanté par une forme moderne qui est l’Etat, les chefferies traditionnelles essaient tant bien que mal de jouer un rôle dans cette Côte d’Ivoire moderne.

Source : *Mémorial de la Côte d’Ivoire,* Belgique, 1988, Tome premier, Chapitre V, PP.

207-244

Etes-vous sûrs et certains d’avoir puisé toutes ces informations dans ce seul ouvrage que vous présentez très mal. Votre bibliographie est très pauvre.

14/20

**8**